

Rébellion à Londres, front uni à Bruxelles

■ Theresa May est menacée par des rebelles de son parti, opposés au projet d'accord sur le Brexit.

■ Les Vingt-sept, eux, ont approuvé le texte. Les négociateurs travaillent à présent sur la période de transition et le cadre de la future relation.

“Si nous devons quitter sans accord et négocier un accord de libre-échange pendant la période de transition, ainsi soit-il !”

David Davis

L'ancien secrétaire d'État britannique en charge du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne semble avoir négligé un point pourtant clarifié de longue date par l'Union européenne... et par Londres : sans accord sur un Brexit ordonné, il n'y aura pas de période de transition.

Éclairage Tristan de Bourbon
Correspondant à Londres

Les partisans du Brexit dur ont promis depuis jeudi dernier de faire tomber la Première ministre Theresa May, coupable à leurs yeux d'avoir approuvé un projet d'accord de retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne dont les conditions leur paraissent inacceptables. Vingt-six d'entre eux clament avoir envoyé une lettre en ce sens à Graham Brady, le président du Comité 1922 qui rassemble tous les députés conservateurs non-membres du gouvernement. Seul lui est habilité à dire si un vote peut avoir lieu. Explications.

1 Quel processus les députés doivent-ils suivre pour destituer le chef de leur parti ?

Pour qu'un vote de confiance à l'égard de la Première ministre ait lieu, Graham Brady doit recevoir une lettre rédigée par 15% des députés conservateurs à la Chambre des communes. Le parti dispose actuellement de 317 députés, ce qui nécessite donc que 48 d'entre eux se lèvent contre Theresa May. Actuellement, 26 députés ont affirmé avoir rédigé et envoyé leur lettre et *The Sun* assure que 17 autres ont fait de même plus discrètement. Graham Brady a indiqué dimanche que si ce seuil de 48 lettres était atteint, il le ferait savoir immédiatement. Le vote aurait ensuite rapidement lieu, sans doute dans la journée. Concrètement, les “Brexiters” devront rassembler le vote de plus de 50% des élus conservateurs pour la renverser.

2 Les “rebelles” possèdent-ils de vraies chances de parvenir à leurs fins ?

Au regard de la lenteur des rebelles à initier le mouvement, il est difficile de croire qu'ils parvien-

dront à convaincre la moitié de leurs collègues de la nécessité de destituer Theresa May. Le risque est d'autant plus grand que, si celle-ci survit au vote sur sa personne, elle ne pourra plus être défitée pendant douze mois. Elle mènerait alors le parti en cas d'élections générales anticipées et aucun des poids lourds désireux de prendre sa place ne pourrait le faire une fois le Brexit conclu.

L'histoire rappelle pourtant que Margaret Thatcher avait renoncé à son poste bien qu'elle ait obtenu plus de votes lors du premier tour contre son adversaire, Michael Heseltine, le 20 novembre 1992, soit il y a vingt-huit ans jour pour jour. Elle s'était en effet rendu compte qu'elle avait perdu la confiance d'un nombre trop important de ses députés pour pouvoir gouverner sereinement.

3 Des députés se préparent-ils déjà en coulisse à briguer le pouvoir ?

Bien évidemment! Trois noms sortent du lot: l'ancien ministre en charge de la sortie de l'UE, Dominic Raab, qui a démissionné après que le gouvernement a approuvé le projet d'accord sur le Brexit, son prédécesseur David Davis et l'ancien ministre des Affaires étrangères Boris Johnson. “*En fait, nous*

sommes en train d'abandonner le contrôle à l'UE, et cette feuille de vigne (le texte du projet d'accord, Ndlr) de 585 pages ne fait rien pour couvrir l'embaras de notre défaite totale”, a déclaré ce dernier, qui n'en reste pas moins étrangement silencieux sur ses intentions. Il manigancerait en effet déjà pour rassembler les députés autour de lui et aurait refusé de laisser la place libre à quiconque. David Davis a plus ou moins fait acte de candidature dans un texte pu-

blié lundi matin. Il a pourtant fait apparaître son incompétence avec cette phrase tout simplement stupéfiante : “*Si nous devons quitter sans accord et négocier un accord de libre-échange pendant la période de transition, ainsi soit-il !*” Sauf que les Vingt-sept ont indiqué de longue date que, sans accord sur le retrait, il n'y aurait pas de période de transition... Enfin, Dominic Raab cherche à tromper les apparences : il s'est présenté comme un loyaliste en réaffirmant dimanche son soutien à Theresa May.

Preuve que le parti conservateur

est devenu un véritable nid de vipères, même les partisans de l'occupante du 10 Downing Street se préparent à entrer en lice. Parmi eux, Amber Rudd, que Theresa May vient de rappeler vendredi au sein du gouvernement de Sa Majesté.

4 Quel impact aurait le remplacement de Theresa May sur le processus du Brexit ?

Même s'ils parvenaient à remplacer Theresa May par l'un des leurs, les “Brexiters” radicaux n'obtiendront jamais le soutien de l'immense majorité des députés conservateurs pour faire sortir le Royaume-Uni de l'UE sans accord. Les quelque 250 députés qui ne se sont pas prononcés sur le sujet et la quinzaine favorables à un second référendum sont catégoriquement opposés à cette option. Sans parler des députés de l'opposition composée du Parti travailliste, du Parti national écossais et des libéraux-démocrates.

Le jeu parlementaire est donc totalement coincé. Et seule Theresa May peut le débloquer en convainquant les “Brexiters”.

Pendant ce temps, à Bruxelles, les travaux continuent

Approuvé, point suivant. Les ministres compétents des Vingt-sept ont apporté leur soutien au projet d'accord sur le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne conclu la semaine dernière par les négociateurs européens et britanniques. Le texte doit désormais recevoir le tampon des chefs d'État et de gouvernement de l'Union, lors du sommet spécial Brexit de dimanche prochain. "La question est maintenant de savoir s'il peut l'être par les Parlements britannique et européen", a précisé à l'issue de la réunion le ministre autrichien Gernot Blümel, dont le pays préside actuellement le Conseil de l'Union. C'est évidemment vers Londres, et non Strasbourg, que les regards se tournent, puisqu'il est encore incertain que la Première ministre britannique Theresa May pourra réunir une majorité parlementaire pour approuver le texte. Sans parler du fait qu'elle est sous la menace des rebelles de son parti conservateur (lire ci-contre).

Ce qui est en tout cas clair du côté européen, c'est qu'il n'est plus question de relancer la négociation concernant le retrait. "Les Vingt-sept sont allés au bout de leur marge de manœuvre. Nous ne souhaitons pas rouvrir l'accord, mais nous serons très attentifs à sa mise en œuvre", a indiqué la ministre française en charge des Affaires européennes, Nathalie Loiseau. Importe désormais aux Vingt-sept de s'attaquer aux autres dossiers du "paquet". Il faut régler la question d'une éventuelle (et probable) extension de la période de transition post-Brexit, durant laquelle le Royaume-Uni restera dans le marché intérieur et l'union douanière, continuera de respecter l'ensemble de la législation européenne et à contribuer au budget européen. Il est actuellement prévu qu'elle s'étende jusqu'au 31 décembre 2020, pour permettre aux deux parties et aux entreprises de s'adapter en vue du retrait effectif du Royaume-Uni. "Notre idée est qu'une éventuelle prolongation de la transition, qui exigera un accord des Britanniques sur leur contribution financière, ne peut pas être indéfinie. Ça doit être fixé", a insisté le négociateur en chef de l'Union européenne, Michel Barnier.

Cette période de transition pourra être prolongée une fois, et si M. Barnier n'a pas publiquement fixé de date limite, il a évoqué la fin 2022 devant les ambassadeurs des Vingt-sept, vendredi dernier. Soit l'année durant laquelle se tiendront les élections générales au Royaume-Uni. Une décision doit être prise dans le courant de la semaine.

L'UE veut des liens étroits vec Londres

Négociateurs européens et britanniques plangent par ailleurs sur la déclaration politique conjointe qui accompagne l'accord de retrait et doit définir le cadre de la future relation entre l'Union et son futur ex-État membre. "Il y a encore beaucoup de travail. On n'est pas au bout de nos peines parce qu'il faut encore négocier l'accord définitif: comment travailler à une bonne relation avec la Grande-Bretagne en matière de commerce, mais aussi de défense et de sécurité?" a commenté le chef de la diplomatie belge, Didier Reynders (MR). Son homologue néerlandais, Stef Blok, a exprimé le vœu que cette déclaration "soit la plus ambitieuse possible". Michel Barnier a rappelé que les deux parties sont d'accord sur le fait que la base de la future relation doit être une zone de libre-échange. "Maintenant, on peut faire plus s'il y a une volonté commune", a-t-il ajouté.

Certains pays, comme la France, les Pays-Bas, l'Espagne ou le Danemark, aimeraient que soit abordée dès que possible la question de l'accès des bateaux européens aux zones de pêche britanniques après le Brexit. Ils entendent aussi que l'accord comporte des garde-fous pour assurer que le Royaume-Uni respectera bien les clauses par lesquelles il s'engage à ne pas faire de concurrence déloyale à l'Union dans les domaines social, fiscal et environnemental.

Réserves espagnoles

Madrid, enfin, veut obtenir des assurances avant d'approuver le "paquet". Le chef de la diplomatie espagnole, Josep Borrell, a précisé qu'il devait être clair que "les négociations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne portent sur un territoire qui n'inclut pas Gibraltar (le petit territoire britannique situé à la pointe méridionale de l'Espagne, NdLR) et que les négociations sur le futur de Gibraltar sont des discussions séparées", menées bilatéralement par Madrid et Londres. L'Espagne n'a pas clairement menacé de mettre son veto à l'accord global si l'éclaircissement attendu n'est pas apporté, mais M. Borrell a délivré un message en forme d'avertissement. "L'accord de retrait et la déclaration conjointe sont complémentaires. Il y a des sujets pendants."

Olivier le Bussy

"On n'est pas encore au bout de nos peines, parce qu'il faut encore négocier l'accord définitif."

Didier Reynders
Ministre belge des Affaires étrangères (MR).